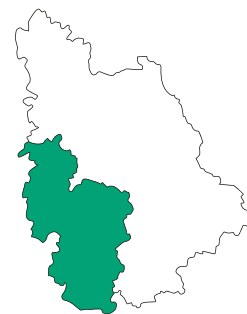




**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
VIENNE

# EN DIRECT



Lettre d'informations de la Chambre d'Agriculture de la Vienne - Bureau de Vivonne

Octobre 2011 - numéro 45

## Bureau de Vivonne

13, rue des Sablons  
86370 VIVONNE  
Tél. 05 49 36 33 60 - Fax. 05 49 36 33 69  
E-mail : vivonne@vienne.chambagri.fr  
Assistante : I. MOREAU  
Animateur : A. FOURNIER  
Conseillers :  
L. BLANCHARD, B. DAUTEUIL-PERCEAU,  
J.-Y. GOURDON, M. HU  
R. MAROLLEAU, productions végétales  
H. GEAY, bovins viande  
J. CHEMARIN, A. MOUILLET, bovins lait

Antenne de Civray  
Cité du Loing - 86400 SAVIGNE  
Tél. 05 49 87 72 18 - Fax. 05 49 87 46 60  
S. GRIMAUD,  
conseiller productions végétales

## Éleveurs bovin-viande : difficultés de trésorerie ? N'attendez pas pour faire le point...



Une mauvaise année ça va. Plusieurs, bonjour les dégâts. Avec cette sécheresse historique, la hausse des charges, des cours de la viande qui restent insuffisants, beaucoup d'éleveurs bovin-viande luttent, en ce moment, avec une trésorerie tendue.

Alors que faire ? Les solutions pour retrouver un budget durablement équilibré ne s'improvisent pas ! N'attendez pas qu'il soit trop tard pour faire le point, remettre les choses à plat, comprendre l'origine de vos difficultés, revoir votre stratégie...

Attentifs à vous accompagner à la fois sur le plan humain, technique, économique et financier, toute une équipe de conseillers se mobilise pour vous pro-

poser un dispositif adapté à votre situation :

- **Audit et études de faisabilité** permettant d'évaluer les capacités de l'exploitation à s'adapter,
- **Échanges en petit groupe d'éleveurs**, pour ajuster ses choix techniques avec sa trésorerie.

S'interroger efficacement sur sa situation, la gestion économique de son exploitation, son budget de trésorerie, ses choix techniques, sont les bases d'un **projet d'avenir solide pour son exploitation et pour soi-même.**

Renseignements et inscription : **05 49 44 74 59**

Alain GUILLON

## Etre au clair avec la Conditionnalité...



Tenue du registre d'élevage, 3 % d'éléments topographiques, Directive nitrates, gestion des surfaces en herbe... Les obligations liées à la Conditionnalité des aides PAC évoluent. Difficile de se maintenir au courant afin d'être tranquille en cas de contrôle, et d'avoir des installations conformes et fonctionnelles, une exploitation aux normes.

Afin de vous « mettre au clair » avec l'ensemble des réglementations en vigueur sur votre exploitation, la Chambre d'Agriculture de la Vienne vous propose durant l'hiver, plusieurs sessions de formation d'une journée, afin de répondre aux exigences réglementaires dans le cadre de la PAC :

- Connaître vos obligations réglementaires,
- Respecter les conditions d'attribution des aides,
- Ajuster vos pratiques en fonction de la réglementation,
- Se préparer à un éventuel contrôle de l'Administration.

Cette formation sera l'occasion de partager les expériences et d'obtenir des réponses à vos questions. N'hésitez pas à nous contacter !

Aurélie FOURNIER  
05 49 36 33 60

## Point cultures

### Colzas

Les colzas sont généralement très bien en place avec des levées régulières et une croissance rapide. Le développement excessif de certain colza a justifié l'application de régulateur. Quelques parcelles, non régulées ou trop tardivement, présentent une elongation parfois marquée.

Comme attendu, la pression grosse altise a été particulièrement forte au moment de la période chaude de fin septembre/début octobre. Les différentes stratégies, à 2 ou 3 interventions, ont pour le moment assez bien géré le problème, les larves se faisant rares.

La pression charançon du bourgeon terminal a été plutôt faible et la présence de pucerons verts a été localement modérée. Les parcelles sont dans l'ensemble propres avec des faux semis efficaces et des conditions d'utilisation d'herbicide optimales.

Quelques rattrapages classiques sont à faire tels que des anti-graminées racinaires type KERB FLO, des applications de CALLISTO (en attente de dérogation d'autorisation) ou CENT 7 contre Sanves et Ravenelles. Le LONTREL contre Chardons Marie, Matricaires, Laiterons n'est plus autorisé à l'automne mais seulement à partir du 15 février.

### Céréales d'hiver

Les conditions sèches ont permis une progression rapide des semis, et les pluies de fin octobre ont assuré une levée rapide. Si les conditions le permettent, privilégiez le désherbage d'automne notamment si le risque salissement est important pour limiter précocement la concurrence. Pour finir et comme d'habitude, la pression pucerons sera fonction des conditions météorologiques.

## Pays Mélusin : optimisez vos consommations d'énergie !

Labellisé Pôle d'Excellence Rural, la communauté de communes du Pays Mélusin souhaite maintenir les emplois agricoles du canton et dynamiser son territoire en unissant les acteurs locaux et privés autour de 3 actions prioritaires :

- Les diagnostics énergétiques des exploitations agricoles du canton,
- La valorisation des produits et sous-produits agricoles pour la production d'énergie et de fertilisants dans une unité de méthanisation,
- La création d'un séchoir expérimental en grange et d'un laboratoire pour les fourrages sur le site de l'Inra - lycée Xavier Bernard.

Quels sont les enjeux vous concernant ? Il s'agit, sur votre exploitation agricole, de faire face au coût croissant de l'énergie, de limiter la production de gaz à effet de serre, et d'anticiper les évolutions réglementaires (réflexions sur la taxe carbone...).

Le principe du diagnostic énergétique est de faire un état des lieux de vos pratiques sur votre exploitation et d'identifier les marges de progrès afin d'élaborer un projet d'actions.

Pour un coût limité au regard de retour sur investissement, vous pouvez participer, sur le territoire du Pays Mélusin, à un challenge unique en France :

- Optimiser vos performances !
- Mesurer et prouver vos pratiques !

La Chambre d'Agriculture s'est associée à Terrena Poitou pour vous proposer la réalisation d'un diagnostic énergétique sur votre exploitation. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour plus de renseignements.

Aurélie FOURNIER  
05 49 36 33 60

## Crise viande bovine : la profession mobilisée

La filière viande bovine subit des crises successives, mettant beaucoup d'élevages en situation fragile. La section viande bovine de la FNSEA 86, les Jeunes Agriculteurs, et la Chambre d'Agriculture de la Vienne, ont souhaité mettre en place un dispositif pour répondre aux situations d'urgence des éleveurs.

Ainsi, une « cellule de crise viande bovine » a été constituée, avec 25 organisations professionnelles intervenant dans le département. L'organisation technique est confiée à la Chambre d'Agriculture.

Ce dispositif permet la coordination de tous les moyens nécessaires à l'accueil et l'accompagnement des éleveurs confrontés à des difficultés sur leur exploitation.

Selon votre situation, vous pourrez accéder à différentes mesures :

- Mise en place de prêts bancaires (trésorerie et consolidation) ;
- Étalement et/ou allègement des charges sociales et fiscales ;
- Aménagement de dettes et garantie d'approvisionnement, par les organisations de producteurs, de collecte et fournisseurs.

**Parlez-en à vos partenaires habituels !**

**Pour contacter le guichet unique, un seul numéro : 05 49 44 74 59**



## Les marchés des producteurs de Pays : l'heure est au bilan

Cet été, 18 marchés des producteurs de pays se sont déroulés sur l'ensemble du département.

Vous êtes producteur, vous démarrez la vente directe, vous aurez peut-être, pour l'an prochain, une assiette originale ou un produit transformé innovant à proposer aux consommateurs. Alors contactez-moi, ces marchés des producteurs de pays vous offrent la possibilité d'élargir votre clientèle.

Des formations seront mises en place en 2012 selon le nombre d'inscriptions, réserver maintenant :

- Franchir le pas de la vente directe,
- Définir son prix de vente,
- Aménager son point de vente à la ferme,
- Mieux capter sa clientèle sur son stand.

**Pascale LAURANTIN**  
05 49 85 87 88

Quelques chiffres :

- 85 producteurs ont participé à ces marchés.
- 35.000 personnes sont venues faire leurs achats.
- 10.000 personnes se sont restaurées sur place.

Les marchés de la Vienne ont encore connu un vif succès. Les producteurs présents savent s'adapter à une clientèle toujours à la recherche de nouvelles saveurs. Cette année, la glace était à l'honneur.



## C'est bientôt Noël, alors rendez-vous à MONTAMISE...

Pour la 17<sup>ème</sup> année consécutive, la Maison de la Forêt de MONTAMISE recevra 23 producteurs, tous adhérents du réseau Bienvenue à la Ferme le samedi 17 décembre de 14 à 18 heures et le dimanche 18 décembre de 10 à 18 heures.

A la veille des fêtes de fin d'année, ce marché est toujours très attendu des consommateurs.

Un chef cuisinier sera sur place pour travailler les produits des producteurs présents. Une aubaine pour le consommateur qui prendra les suggestions du chef et ainsi s'approvisionnera directement sur le marché !

La calèche d'Anémée VAN AUBEL de LUCHAPT sera présente sur les deux jours (tours gratuits).

Si vous faites de la vente directe et si les actions mises en place vous intéressent, n'hésitez pas à rejoindre cette dynamique de groupe.

**Pascale LAURANTIN**  
05 49 85 87 88



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
VIENNE

**Publi Info - Publi Info - Publi Info - Publi Info - Publi Info - Publi Info**

## Du nouveau sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture de la Vienne :



- **Index des fermages,**
- **Formations,**
- **CFE (Centre de Formalités des Entreprises), ...**

**Ayez le bon reflexe !**

**www.vienne.chambagri.fr**



**Siège Social**

2133, route de Chauvigny

B.P. 50001 - 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR

Tél. 05 49 44 74 74

Fax 05 49 44 74 45

E-mail : accueil@vienne.chambagri.fr

**www.vienne.chambagri.fr**